

**Journée d'action nationale du 7 octobre :
le SAF et le SM soutiennent la mobilisation**

La plupart des confédérations syndicales ont appelé à une nouvelle grande journée de mobilisation le 7 octobre pour défendre l'emploi, le travail décent et les services publics.

Les magistrats et avocats soutiennent ce mouvement qui s'inscrit dans la continuité des mobilisations précédentes.

En effet, l'institution judiciaire continue de faire l'objet d'attaques très violentes qui portent atteinte à ses missions fondamentales.

Comme tous les autres services publics, l'institution judiciaire subit une politique de rigueur et non de progrès, qui sert de base à la compression des moyens humains et budgétaires et sacrifie toutes les valeurs humanistes et sociales de la justice sur l'autel de la productivité et de la rentabilité.

La réforme à la hache de la carte judiciaire et la diminution drastique des effectifs de fonctionnaires et de magistrats en sont des indices évidents.

A cet égard, le projet de loi de finances 2010 confirme nos craintes puisque la quasi-totalité des moyens supplémentaires sera consacrée à la construction de nouveaux établissements pénitentiaires et le budget de l'aide juridictionnelle s'oriente à la baisse, démontrant ainsi que le renforcement des droits de la défense promis par le gouvernement n'est qu'un leurre destiné à faire passer la suppression du juge d'instruction.

Surtout, les atteintes aux libertés fondamentales et à l'indépendance de l'autorité judiciaire s'amplifient et s'accélèrent. Les dernières déclarations inacceptables d'Eric Besson stigmatisant des décisions prises par des juges des libertés et de la détention après le « *démantèlement* » de la « *jungle* » à Calais et celles de Brice Hortefeux mettant en cause des juges de l'application des peines dans une affaire criminelle en sont la dernière illustration.

Ce gouvernement veut une justice fragile et soumise, abandonnant son rôle de régulateur social et son devoir d'individualisation pour mieux servir de machine à punir sans discernement.

Le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature invitent leurs adhérents, leurs sympathisants et tous les citoyens épris de justice à rester mobilisés et à s'associer aux initiatives qui seront décidées localement le 7 octobre prochain, notamment en se joignant aux cortèges des manifestations.

Paris, le 5 octobre 2009